

Plan de vaccination suisse 2009

Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations

- 1 Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations. Plan de vaccination suisse 2009. Directives et recommandations. Berne: OFSP; 2009.
- 2 Office fédéral de la santé publique, Commission fédérale pour les vaccinations, Société suisse de néonatalogie, Société suisse de pédiatrie. Recommandations de vaccination chez les enfants nés prématurément. Directives et recommandations. Berne: OFSP; 2009.
- 3 Office fédéral de la santé publique. Vaccination contre les rotavirus: pas d'introduction dans le plan suisse de vaccination. Bulletin OFSP. 2008;(28):492-5.
- 4 Département fédéral de l'intérieur, Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS). Modification du 10 décembre 2008 (www.bag.admin.ch, Assurance-maladie, bases légales d'exécution).

Le Plan de vaccination suisse 2009, faisant partie de la série «Directives et recommandations» a été publié en février [1]. Il peut être téléchargé à partir des sites Internet de l'Office fédéral de la santé publique ou d'InfoVac aux adresses suivantes: www.sevacciner.ch ou www.infovac.ch.

Nouveautés et adaptations 2009

Recommandations concernant le rattrapage des vaccinations de base des enfants/adultes partiellement vaccinés [1]

Etablir un plan de rattrapage vaccinal peut s'avérer très complexe. De nouveaux tableaux devraient rendre ce domaine plus accessible à chacun. Le Plan de vaccination 2009 contient également de nouvelles indications pour le rattrapage de la vaccination contre la coqueluche chez les enfants et les adolescents non ou partiellement vaccinés.

Vaccinations recommandées aux groupes à risque: vaccinations des enfants nés prématurément [2]

Les enfants nés avant 33 semaines ou avec un poids de naissance de <1500 g sont particulièrement vulnérables aux infections et constituent

un groupe à risque justifiant les recommandations de vaccination spécifiques: calendrier de vaccination accéléré pour DTPa-IPV-Hib ±HB (2/3/4 mois et rappel dès 12 mois), ROR à 9 et 12 mois, grippe dès 6 mois pendant les deux premières saisons et recommandations spécifiques de vaccination des membres de la famille.

Vaccination actuellement sans recommandation: vaccination contre les rotavirus [3]

L'OFSP en collaboration avec la CFV a décidé de ne pas introduire pour l'instant la vaccination contre les rotavirus dans le plan de vaccination suisse. Cette recommandation sera réexaminée en cas de modification favorable du rapport coût-efficacité.

Remboursement de la vaccination contre les pneumocoques pour les personnes âgées de 65 ans et plus [4]

La vaccination contre les pneumocoques recommandée aux personnes âgées de 65 ans et plus est prise en charge par l'assurance obligatoire des soins dès le 1^{er} janvier 2009, selon le schéma de vaccination suivant: 1 dose de vaccin polysaccharidique contre les pneumocoques.

Tableau

Vaccinations recommandées de base et complémentaires (CFV/OFSP).

Age ¹	Vaccinations de base								Vaccinations complémentaires			
	DTP	Polio	Hib	HB ⁶	ROR	HPV	VZV	Influenza	Pneumo-coques	Pneumo-coques	Méningo-coques C	HPV
Naissance				7								
2 mois	DTP _a	IPV	Hib ⁴	8						PCV7 ^{17, 18}		
4 mois	DTP _a	IPV	Hib	8						PCV7		
6 mois	DTP _a	IPV	Hib	8								
12 mois					ROR					PCV7 ¹⁸		
12-15 mois											MCV-C ¹⁹	
15-24 mois	DTP _a	IPV	Hib ⁵	8	ROR							
4-7 ans	DTP _a	IPV			10							
11-14/15 ans	dTP _a /dT ²	3		HBV ⁹	10	HPV ¹²	VZV ¹⁴				MCV-C ²⁰	
Adultes	dT	3		9	11	13	14	15	16			HPV ²¹

1-21: L'explication des légendes se trouve dans le document original sous www.sevacciner.ch ou www.infovac.ch.